

# Avant de conclure un contrat, que faut-il vérifier ?

Fiabilité du cocontractant et du contrat	
Solvabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Procédures collectives</b> : <a href="https://infogreffe.fr">https://infogreffe.fr</a> / <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a> / <a href="http://www.societe.com">www.societe.com</a> / <a href="https://www.bodacc.fr">https://www.bodacc.fr</a> (attention, l'absence de mention au BODACC ou sur l'extrait kbis ne signifie pas pour autant qu'il n'y a aucun risque : présence d'un mandat <i>ad hoc</i> en cours ou encore, la société peut être en cessation des paiements sans que le dirigeant n'ait encore déclaré cette information)</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Propriétaire</b> de la société (actionnaires, associés) : <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Mandats sociaux</b> : Identifier le(s) dirigeant(s). Vérifiez que le(s) dirigeant(s) n'a(ont) pas d'autres mandats (ou est(sont) propriétaire(s)) au sein d'autres sociétés. Si tel est le cas, vérifiez la présence ou non de procédures collectives<sup>1</sup> ou d'une liquidation amiable (parfois, des sociétés sont liquidées à l'amiable – de nouvelles structures sont créées sous une autre dénomination - car leur notoriété, en termes d'arnaques, est trop importante) : <a href="https://infogreffe.fr">https://infogreffe.fr</a> / <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a> / <a href="http://www.societe.com">www.societe.com</a></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Date de création de l'entreprise</b> : <a href="https://infogreffe.fr">https://infogreffe.fr</a> / <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a> / <a href="http://www.societe.com">www.societe.com</a></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Vie sociale</b> : il est possible de vérifier les procès-verbaux d'assemblée générale de la société – approbation des comptes, réduction du capital, etc. (gratuitement sur <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a>)</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Comptes</b> : déclaration de confidentialité<sup>2</sup> ? Absence de dépôt des comptes ? <a href="https://infogreffe.fr">https://infogreffe.fr</a> / <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a> / <a href="http://www.societe.com">www.societe.com</a> Pour les plus gros contrats, il peut être exigé la communication de la documentation financière de la société (audit financier) : parfois, la documentation financière est disponible si les comptes sont déposés (gratuitement sur <a href="https://www.pappers.fr">https://www.pappers.fr</a>)</li> </ul>
Prix	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Comparez l'offre de votre cocontractant et les offres des concurrents (solliciter des devis)</li> <li><input type="checkbox"/> Assurez-vous de (i) comprendre le mode de calcul du prix et (ii) de ce que ce prix correspond à la totalité du service attendu (attention aux coûts supplémentaires)</li> </ul>
Réputation	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Recherchez la dénomination sociale de la société ou de l'entrepreneur sur <i>google</i> avec des mots clés (arnaque, condamnation, etc.)</li> <li><input type="checkbox"/> Vérifiez les commentaires sur les sites permettant d'en faire (ne pas se baser seulement sur ce critère : certains commentaires peuvent être supprimés, les commentaires négatifs peuvent ne pas refléter la valeur réelle du service, il peut n'y avoir que des commentaires positifs datés du même jour, etc.)</li> <li><input type="checkbox"/> Si la société dispose d'un site internet, n'hésitez pas à le parcourir (vérifier dans les mentions légales le numéro RCS, que vous pourrez insérer sur les sites tels que infogreffe ou pappers pour identifier la société)</li> </ul>
Contentieux	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Vérifiez la présence ou non de contentieux (doctrine.fr, fonds documentaires professionnels, <i>google</i>, etc.)</li> <li><input type="checkbox"/> Possibilité de rechercher sur <a href="http://lumendatabase.org">lumendatabase.org</a> (concernant les demandes de suppression de contenu sur Internet au niveau mondial)</li> </ul>
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Conditions générales d'achat</li> <li><input type="checkbox"/> Conditions générales de vente</li> <li><input type="checkbox"/> Clauses du contrat, le cas échéant, à négocier</li> </ul>
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Vérifiez que le cocontractant est assuré pour sa prestation (par exemple, pour de la construction, il sera indispensable de demander la communication de l'attestation de responsabilité décennale)</li> </ul>
Garanties / sûretés	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Lorsque des sommes conséquentes sont en jeu, posez-vous la question des garanties à mettre en place : contrat de séquestre de code source (par exemple, dans le cadre de la création d'un logiciel), caution du dirigeant, garantie bancaire à première demande, nantissement, clause de réserve de propriété, etc.</li> </ul>
Éviter les arnaques	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La personne avec laquelle vous échangez a-t-elle le pouvoir d'engager la société ? Fait-elle bien partie de la société en question ?</li> <li><input type="checkbox"/> Ne réglez pas la totalité du prix de la commande (si possible) dès la signature du contrat (mieux vaut procéder par acomptes)</li> <li><input type="checkbox"/> Si le paiement s'effectue via un virement : vérifiez l'identité du titulaire du compte bancaire (attention si la dénomination sociale et l'identité en question ne concordent pas : il est toutefois possible que l'enseigne, la marque, le nom commercial et la dénomination sociale soient différents, étant précisé que ces éléments apparaissent sur l'extrait kbis ou sur pappers.fr)</li> <li><input type="checkbox"/> Vérifiez sur <i>google maps</i> les locaux de l'entreprise (simple domiciliation ou véritables locaux ?)</li> <li><input type="checkbox"/> Soyez vigilant lorsqu'il s'agit de contracter avec des sociétés européennes, étrangères (plus difficiles à auditer)</li> <li><input type="checkbox"/> Vérifiez le numéro de TVA intracommunautaire de l'entreprise : <a href="https://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/?locale=fr">https://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/?locale=fr</a></li> <li><input type="checkbox"/> Si la société n'est pas inscrite au RCS, essayez d'obtenir des informations sur <a href="https://avis-situation-sirene.insee.fr">https://avis-situation-sirene.insee.fr</a></li> <li><input type="checkbox"/> Paiement sur internet : vérifiez la sécurité du site (l'url doit fait apparaitre un site « https » et non pas « http »)</li> <li><input type="checkbox"/> Attention aux prix excessivement bas</li> </ul>

<sup>1</sup> Le fait d'avoir été dirigeant d'une société en liquidation n'est pas nécessairement un signe d'incompétence

<sup>2</sup> Les comptes peuvent être déposés avec déclaration de confidentialité pour certaines entreprises qui ne dépassent pas un montant défini de chiffre d'affaires